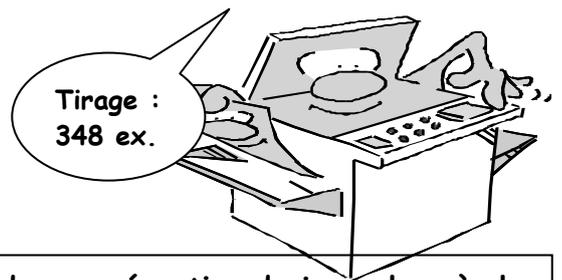
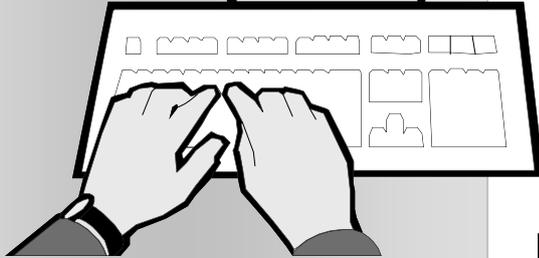


**Rédaction :**

**Caroline Spicher  
Edmée Macherel  
Laurent Sudan  
Liz Conran**



**En cas de non-réception du journal après le 5 du mois (sauf pour les mois de janvier et d'août où il n'y a pas de parution), contacter la rédaction de l'Inform'Ogoz.**

**Vous quittez la commune mais voulez garder un contact avec celle-ci, n'hésitez pas, abonnez-vous au prix de 25.-, inscription auprès du comité de rédaction.**

Déposez vos annonces dans la boîte du pilier public ou envoyez à :



**« Inform'Ogoz »  
Edmée Macherel  
Imp. du Château 11  
1696 Vuisternens-en-Ogoz**

**Dernier délai pour  
Les annonces :  
Le 20 du mois !**

E-mail :

**informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch**



**Dates à retenir en juin:**


## Commune

### Container du cimetière

Nous vous informons que, constatant régulièrement dans le container « déchets plastics » du cimetière des déchets qui n'ont rien à y faire, nous avons décidé de l'enlever.

Dorénavant, il y aura uniquement un container pour les déchets verts. Nous vous prions de respecter l'affectation de ce container.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal.

### Du côté de la population

#### Arrivée

M. Hervé Ottet, route de Romanoche 16  
Famille Olivier Carraro, impasse du Tilleul 6  
M. Bruno Kopf, impasse du Beau-Crêt 50  
Mlle Jacqueline Pythoud, impasse du Beau-Crêt 50

#### Départ

M. Thierry Terreaux, impasse du Château 1

Le Contrôle des habitants

\*\*\*\*\*

### Protection civile

C'est avec plaisir que nous vous informons que lors de manifestations de sociétés, du matériel de la protection civile « projecteurs avec génératrice, échelle, remorques, etc. » peut-être mis à disposition par le centre protection civile du Gibloux de Farvagny.

Il est entendu que le matériel emprunté devra être rendu en parfait état.

Veillez faire vos demandes à l'administration communale bien à l'avance. Nous ferons l'intermédiaire et vous tiendrons au courant des possibilités.

Concernant l'engagement de soldats astreints à la protection civile pour une aide pour des travaux tel que montage et démontage de structures liés à une manifestation d'importance, une demande, sur formulaire ad hoc qui est à disposition à l'administration communale, doit être faite au moins 1 année à l'avance. Sur cette base, une réponse sera donnée quant à la dotation possible en personnes astreintes à un cours de protection civile.

Le Conseil communal.

### **Compte-rendu de l'enquête TPF**

L'enquête n'a pas suscité beaucoup d'intérêt puisque seulement 7 questionnaires nous sont parvenus en retour. Néanmoins, voici un résumé des remarques que vous avez formulées :

Le nombre de bus au départ de Vuisternens est insuffisant.

Trop peu de bus à destination de notre village partent de Fribourg ou Bulle dans l'après-midi.

La durée des trajets est excessivement longue. Le nouveau système de tarification paraît compliqué.

L'idée d'un réseau régional, permettant de rejoindre les communes alentours, a reçu un écho plutôt favorable.

Après une discussion avec M. Tinguely des TPF, il en ressort que le bus de 7h12 est relativement lent et le parcours exagérément long. Une solution sera étudiée. Les autres points faibles de notre réseau de transports publics ont évidemment aussi été discutés, mais il reste très difficile de modifier les horaires. Vuisternens-en-Ogoz, comparativement à d'autres villages de la région du Gibloux, est malgré tout bien desservi par le bus.

Merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Le Conseil Communal utilisera vos remarques dans le cadre de ses négociations avec l'Etat et ne manquera de défendre vos intérêts dans les prochaines discussions avec les TPF.